

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique  
Université Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès  
Faculté des Lettres, des Langues et des Arts



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة جيلالي اليابس لسيدى بلعباس  
كلية الآداب، واللغات والفنون

# **POLYCOPIÉ**

**Français Langue Etrangère  
Première Année Licence LMD  
Critique et Etudes Littéraires**

**Réalisé par  
Mokhtar ZOUAOUI  
Maître de Conférences  
Habilité à diriger des recherches**

**Année Universitaire 2020-2021**

# SEANCE 1 :

## ÉLÉMENTS DE PHONÉTIQUE

Beaucoup d'étudiants ne prêtent pas grande attention à l'importance que revêtent les études phonétiques, et pourtant c'est à partir de la charpente phonique du langage que les hommes produisent les significations et communiquent entre eux et, s'« il ne fait pas de doute, comme l'écrit R. Jakobson, que la structure grammaticale de la phrase, le contexte verbal des mots qui la composent et la situation où elle est énoncée viennent en aide à l'auditeur, qui n'a donc pas besoin d'enregistrer tous les constituants de la suite sonore, [...] la prévision demeure un élément variable, et il est des cas où le destinataire se voit face à un message qui l'oblige à prêter la plus grande attention à toutes les distinctions [phoniques] possibles »<sup>1</sup>. D'où le besoin, l'intérêt et l'importance de la phonétique.

La phonétique est l'étude scientifique des sons humains, elle les traite de plusieurs points de vue, les plus explorés sont ceux qui se rattachent à leur articulation, à leur transmission et enfin à leur réception. De ces trois points de vue, naissent trois disciplines phonétiques qui « sont la phonétique articulatoire ou physiologique, qui étudie les mouvements des organes lors de l'émission du message, la phonétique acoustique ou physique qui étudie la transmission du message par l'onde sonore et la façon dont il vient frapper l'oreille de l'auditeur, la phonétique auditive, enfin, qui touche à la psychologie et qui étudie les modalités

---

<sup>1</sup> - R. Jakobson et L. Waugh, La charpente phonique du langage, tr. A. Kihm, Paris, Minuit, 1980, p. 10.

de la perception du message linguistique »<sup>2</sup>. De ces trois branches, c'est la phonétique articulatoire qui a reçu le plus d'intérêt de la part des linguistes. Le terme même de phonétique ne traitait anciennement que de cette branche, elle connut ses titres de gloire au XIXe siècle, sous l'impulsion des études historiques et comparatives et l'évolution des sciences naturelles et expérimentales. C'est parce que « l'essence même de la parole, comme l'explique si bien R. H. Robins, réside dans le fait qu'un être humain, grâce à des mouvements venant du diaphragme et utilisant diverses parties de sa poitrine, de sa gorge, de sa bouche et de ses cavités nasale, fait vibrer l'air environnant, que ces vibrations ont, dans un certain rayon, des effets perceptibles sur le tympan, et de là sur le cerveau d'autres individus, et que les auditeurs, à condition d'appartenir à la même communauté linguistique, peuvent répondre à ces vibrations, ou bruits, et leur attribuer un sens »<sup>3</sup>.

## 1. Historique

Les études de phonétique sont très anciennes, d'anciennes civilisations y ont prêté une attention particulière, en Inde par exemple, « les bases d'une phonétique articulatoire sont précisées par les phonéticiens déjà à l'âge védique. On constate d'abord que le passage de l'air dans les poumons peut être fermé, ouvert ou mi-ouvert. Le premier cas est celui des voisés, le deuxième celui des sourds, et le cas de mi-ouverture est celui de la spirante glottale sonore du sanskrit ([h] sonore). Les organes articulatoires sont au nombre de quatre : le dos moyen et la pointe de la langue et la lèvre inférieure ; les lieux d'articulations au nombre de cinq ; la racine de la mâchoire supérieure, le palais, le haut de la bouche, les racines des

---

<sup>2</sup> - J. Dubois et *al*, Linguistique et sciences du langage, p. 361.

<sup>3</sup> - R. H. Robins, Linguistique générale : une introduction, tr. S. Delesalle et P. Guivarc'h, Paris, A. Colin, 1973, p. 77.

dents et la lèvre supérieure. Il y a quatre degrés d'approchement d'un organe du lieu d'articulation : contact, contact faible, ouverture légère et ouverture »<sup>4</sup>.

Dans les temps moderne, les recherches en phonétique n'atteindront à de pareilles descriptions qu'à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de l'abbé P. Rousselot qui, « dans une thèse parue en 1891, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin*, préparant ainsi les voies à la géographie linguistique, publiait les résultats d'une enquête qu'il avait – chose presque nouvelle à l'époque – menée sur un parler vivant, notamment grâce à un examen aussi précis que possible des sons du langage les méthodes expérimentales des sciences physique et physiologique et créant à cet effet une technique instrumentale d'analyse et d'enregistrement, il se fait l'initiateur de la phonétique moderne »<sup>5</sup>.

« La phonétique articulatoire et l'orthoépique figurent parmi les branches les plus anciennes de la linguistique. Le grammairien hindou Panini avait déjà offert, au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère, une description détaillée de l'articulation des sons du sanskrit, dans le but de fixer la prononciation correcte des textes religieux. L'élargissement du champ de questionnement de la phonétique, au-delà de ses aspects articulatoires et orthopédiques, fut lié en grande partie à l'émergence de nouvelles techniques d'exploration : le spectrographe, dans les années 1940, pour les aspects acoustiques ; le Pattern Playback pour les aspects perceptifs, également dans les années 1940 ; ou très récemment les techniques de l'imagerie médicale pour les aspects neurologiques. En retour, l'application des savoirs phonétiques dans le domaine des technologies vocales, dans le domaine de l'enseignement des langues et plus nouvellement dans le domaine clinique, a également enrichi les problématiques de recherche en phonétique. Enfin, un facteur considérable d'élargissement récent tient à la volonté des sciences du langage d'aborder désormais les phénomènes linguistiques dans l'intégralité de leur champ cognitif

---

<sup>4</sup> - B. Malmberg, Histoire de la linguistique de Sumer à Saussure, Paris, P. U. F., 1991, pp. 38-39.

<sup>5</sup> - M. Leroy, Les grands courants de la linguistique moderne, Bruxelles, P. U. B., 1967, p. 47.

et d'élargir l'étude de la langue à celle des usages et du comportement des usagers »<sup>6</sup>.

Les études phonétiques connurent durant cette période une évolution notable car « ce n'est qu'avec le rapide développement de la technique d'enquête physiologique au XIX<sup>e</sup> siècle et les progrès dans l'analyse acoustique qu'il devient possible d'étudier méthodologiquement et à des fins linguistiques les résultats fournis par les instruments »<sup>7</sup>. On pouvait, grâce à de tels instruments, mieux apprécier la nature des sons humains, leurs caractéristiques phoniques, « la découverte de la réalité physique (vibrations sonores, articulation) qui se cachait derrière les lettres avait fait croire aux linguistes qu'en étudiant les qualités purement physiques des sons linguistiques on expliquerait plus facilement l'évolution des sons et que l'on acquerrait ainsi une meilleure compréhension de l'histoire de la langue »<sup>8</sup>. Mais c'est durant le XX<sup>e</sup> siècle que les études phonétiques apporteront plus de précisions sur la nature des sons, « grâce aux nouvelles méthodes acoustiques de la phonétique, on a reconnu que les sons étaient extrêmement complexes et comprenaient une foule de composantes plus ou moins apparentes. Les spectres sonores présentent des différences caractéristiques et définissables »<sup>9</sup>.

Néanmoins, la phonétique est longtemps restée en quête d'unité, les rapports qu'elle entretenait tantôt avec les sciences physiques tantôt avec les sciences psychologiques, en constituaient tant un obstacle qu'un facteur d'évolution. « C'est d'une meilleure appréhension de son objet lié aux récents développements des théories linguistiques »<sup>10</sup>, écrit D. Autesserre, que la phonétique a pu acquérir son unité. « L'unité de l'objet, ajoute-t-il, – étude du signifiant linguistique en tant que

---

<sup>6</sup> - J. Vaissière, *La phonétique*, Paris, P. U. F., *Que sais-je ?*, 2<sup>e</sup> éd., 2011, p. 28.

<sup>7</sup> - B. Malmberg, *Les nouvelles tendances de la linguistique*, tr. J. Gengoux, Paris, P. U. F., 8<sup>e</sup> éd., 1968, pp. 151-152.

<sup>8</sup> - B. Malmberg, *Les nouvelles tendances de la linguistique*, p. 153.

<sup>9</sup> - *Idem*, p. 163.

<sup>10</sup> - D. Autesserre, « Phonétique », *Encyclopædia Universalis* [en ligne].

tel et non pas comme moyen pour améliorer la connaissance d'autres phénomènes – permet alors de concevoir la phonétique comme une discipline scientifique et de la distinguer d'autres sciences auxquelles elle emprunte accessoirement certaines de leurs méthodes d'analyse (la physiologie, l'acoustique, la psychologie par exemple) »<sup>11</sup>.

En résumant, on peut à la suite de Nerlich, compter trois étapes dans l'histoire de la phonétique. En effet, ce dernier, en combinant les suggestions chronologiques de E. Dieth et R. S. Wells, « propose une nouvelle périodisation de la phonétique en trois étapes : a) la constitution de la phonétique en tant que discipline linguistique : cette période débute avec les travaux de Sievers et Winteler ; b) l'essor de la phonétique instrumentale et dialectale qui atteint son apogée avec les travaux de Rousselot et la création du laboratoire de phonétique instrumentale au Collège de France (1897) ; c) les débuts de la phonétique fonctionnelle aboutissant à la phonologie en 1928 (Congrès de La Haye) »<sup>12</sup>.

## **2. Les branches de la phonétique**

Définie comme étant l'étude scientifique des sons de la parole du point de vue de leur production articulatoire, de leur transmission dans l'espace et de leur réception, la phonétique comprend donc les branches suivantes qui sont, parmi les sciences phonétiques, les domaines les plus explorés : la phonétique articulatoire ou physiologique, la phonétique acoustique ou physique, la phonétique auditive.

Des trois branches que nous venons d'énumérer, il est évident que la phonétique articulatoire est le domaine de recherche le plus proche de la linguistique. Aussi, nous nous limiterons dans cette section à cette branche de la phonétique, car ce que les linguistes appellent actuellement les sciences phonétiques comprennent un vaste domaine de recherches très varié englobant,

---

<sup>11</sup> - D. Autesserre, « Phonétique », *Encyclopædia Universalis* [en ligne].

<sup>12</sup> - S. Auroux (sous la dir.), *Histoire des idées linguistiques*. Belgique, P. Mardaga, 2000, Tome 3, p. 499.

outre les trois branches que nous venons de citer, d'autres voies de recherche telles que « la phonétique générale [qui] étudie l'ensemble des possibilités phoniques de l'homme à travers toutes les langues naturelles. La phonétique comparée [qui] étudie les sons qui apparaissent dans deux ou plusieurs langues. La phonétique appliquée [qui] qui se limite aux particularités phoniques d'un système vocal déterminé, langue ou dialecte (phonétique française, anglaise, etc.). La phonétique historique [qui] peut suivre l'évolution des sons au cœur de l'histoire de la langue tandis que la phonétique descriptive les étudie à un moment donné de cette évolution [...] La phonétique neuro-physiologique, moins étudiée, [qui] cherche à décrire les mécanismes cérébraux et neurologiques de l'encodage et du décodage du message chez le sujet parlant en tant qu'émetteur et en tant que récepteur »<sup>13</sup>.

Cette dernière, écrit La neurophonétique se situe au carrefour des sciences cognitives, de la neurologie et de la linguistique. Les techniques d'imagerie médicale et les potentiels évoqués permettent désormais de comparer les niveaux d'activation dans les différentes zones cérébrales durant la perception de la parole et de compléter ainsi les données fournies par l'étude des dysfonctionnements langagiers chez les cérébrolésés dans la lignée des travaux du neurologue Paul Broca, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les cadavres. Les données médicales révèlent de grandes différences entre les individus et une grande faculté d'adaptation des cellules nerveuses cérébrales, qui s'organisent au cours de l'acquisition de la langue maternelle ou se réorganisent en cas de lésion cérébrale. Il paraît cependant établi que la compréhension littérale d'un énoncé active plus fortement l'hémisphère gauche, tandis que l'interprétation de la prosodie émotionnelle serait plutôt traitée dans l'hémisphère droit (de même que la musique). La neurophonétique est une discipline nouvelle en pleine expansion »<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> - J. Dubois et al, Linguistique et sciences du langage, p. 361.

<sup>14</sup> - J. Vaissière, La phonétique, p. 33.